

ROYAUME DU MAROC
LE PREMIER MINISTRE

*Première Conférence Ministérielle
Euro-Méditerranéenne sur les Transports*

ALLOCUTION
DE M. LE PREMIER MINISTRE DRISS JETTOU

Marrakech
Le Jeudi 15 Décembre 2005

Monsieur le Vice-président de la *Commission européenne*,

Monsieur le Ministre d'Etat Britannique,

Monsieur le Vice-président de la *Banque Européenne d'Investissement*,

Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs,

C'est un réel plaisir que d'ouvrir à vos côtés, Excellences, Mesdames et Messieurs, les travaux de cette *Première Conférence Euro-Méditerranéenne des Ministres des Transports*, organisée à l'occasion de la commémoration du 10^{ème} anniversaire du *Partenariat Euro-Méditerranéen* lancé à Barcelone en novembre 1995.

Qu'il me soit permis, au nom du *Gouvernement de Sa Majesté le Roi du Maroc*, de remercier, très vivement, la Présidence britannique de *l'Union Européenne* ainsi que la *Commission Européenne*, pour le choix de mon pays pour abriter cette rencontre, aussi utile que prestigieuse.

Je tiens, en cette heureuse occasion, à vous souhaiter à tous la bienvenue au Maroc, ainsi qu'un agréable séjour aux pieds de l'Atlas, à

Marrakech, capitale exubérante du Sud marocain.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,**

Le partenariat euro-méditerranéen qui nous rassemble, depuis plus d'une décennie, demeure sans doute un projet de solidarité et de stabilité régionale viable et nécessaire.

Un projet focal et stratégique, à condition que l'Union et ses partenaires du Sud et de l'Est de la Méditerranée sachent, au-delà des Accords d'association qui les lient, dans le cadre de la nouvelle *Politique de voisinage de l'Union Européenne élargie* et à travers les *Plans d'actions* qui en découlent, en redynamiser le sens, les objectifs et les réalisations.

Il ne fait, à cet égard, pas de doute que le développement des infrastructures et la mise à niveau du système régional de transport, sont d'une importance primordiale pour la concrétisation des objectifs du *Partenariat euro-méditerranéen* et constituent, à ce titre, un levier

stratégique d'intégration économique et spatiale des deux rives de notre *mer intérieure*, auquel nous nous devons d'accorder la plus haute des priorités.

Il ne fait pas de doute que le fonctionnement efficace de la zone de libre-échange suppose, ainsi que cela a été souligné en mai 2005, à la 7^{ème} *Conférence Euro-méditerranéenne des Ministres des Affaires Etrangères* de Luxembourg, le développement d'un réseau euro-méditerranéen de transport caractérisé par des interconnexions optimales, entre l'Union européenne et ses partenaires méditerranéens ainsi qu'entre ces partenaires eux-mêmes.

A cet égard, cette *Première Conférence Euro-méditerranéenne des Ministres des Transports* constitue pour nous tous l'occasion précieuse, non seulement d'échanger nos points de vue sur l'état d'avancement de la coopération régionale dans le secteur des transports, mais surtout d'arrêter ensemble, solidairement, une vision commune qui permette à ce secteur de contribuer de façon optimale au *Partenariat euro-méditerranéen*.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,**

Le Maroc apporte aujourd'hui, à un rythme sans précédent, sa pierre à l'édification d'un système euro-méditerranéen intégré et multimodal de transports.

Mon pays est en effet engagé, vous le savez, dans une entreprise globale et volontaire de renforcement et de modernisation du maillage de ses infrastructures, à travers, notamment, un ambitieux programme routier et autoroutier ; l'édification sur le détroit de Gibraltar, à l'intersection des grandes routes maritimes, du complexe portuaire de Tanger-Méditerranée ; la construction d'une route côtière, d'une rocade, le long de sa façade méditerranéenne ; l'extension et la rénovation des aéroports existants, mais aussi la mise en place de nouvelles liaisons ferroviaires – dont celles reliant Nador la méditerranéenne à Taourirt et Tanger au port de Tanger-Méditerranée ainsi que de nouvelles interconnexions électriques, entre le Maroc et l'Espagne notamment.

Le Royaume œuvre ainsi, autant que faire se peut, à renforcer la toile de ses relations avec l'Union, comme en témoigne l'aboutissement heureux, matérialisé au cours de la journée d'hier, par le paraphe de l'*Accord aérien global d'Open Sky Maroc-UE* et la signature du protocole d'accord correspondant ainsi que par la conclusion de l'*Accord de coopération relatif au système de navigation par satellite GALILEO*.

Au même moment, mon pays veille aussi, en étroite coopération avec l'Union Européenne, à accélérer le rythme des réformes relatives au secteur des transports, à travers la libéralisation du transport routier, mais aussi l'ouverture à la concurrence du transport maritime et du transport aérien.

Un maillage de plus en plus dense se met ainsi en place, dont la finalité essentielle est d'arrimer le Maroc, encore plus étroitement, à l'arc latino-méditerranéen, à l'Union européenne élargie, à l'espace euro-méditerranéen, à l'*économie-monde*.

Une toile de relations, Mesdames et Messieurs, de plus en plus serrée, qui contribue à l'instauration, au-delà de *l'association*, du *statut avancé* revendiqué par le Royaume dans ses relations avec l'Union Européenne.

**Messieurs les Ministres,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

L'ambition légitime et l'impatience qui sont les nôtres de voir les objectifs de Barcelone atteints ne sauraient occulter les réalisations accomplies dans le secteur des transports, dans notre espace commun euro-méditerranéen.

Les perspectives de modernisation et de développement de ce secteur sont aujourd'hui sans doute prometteuses, notamment à travers les actions de coopération régionale initiées dans le cadre du *Forum Euromed Transport* et du *Groupe de Haut niveau pour l'extension du réseau transeuropéen de transport aux régions et pays voisins*.

Il m'est, à cet égard, agréable de relever l'inscription par le *Groupe de haut niveau* de l'axe terrestre entre l'Europe de l'Ouest et la rive sud de la Méditerranée, comme axe prioritaire structurant pour l'extension du réseau trans-européen. Les deux branches de l'axe retenu relie, sur le plan nord-sud, Algésiras à Tanger, Agadir et au delà, et sur le plan Ouest-Est, Rabat à Alger, Tunis, Tripoli et Le Caire.

A travers cette reconnaissance par le *Groupe*, ces deux branches ont ainsi été élevées au rang de priorité euro-méditerranéenne, favorisant l'implication de tous les partenaires dans la concrétisation des projets prioritaires se situant sur l'axe en question, en particulier le *Projet de liaison fixe à travers le détroit de Gibraltar*.

Il n'en demeure pas moins, Mesdames et Messieurs, que les objectifs du *Partenariat Euro-Méditerranéen* dans le secteur demeurent une somme de défis, que le *Livre Bleu sur la politique Euro-méditerranéenne des Transports* qui vous a été soumis à l'occasion de cette Conférence, a le mérite de souligner, très pertinemment.

Des défis ayant trait notamment à la nécessité de moderniser et d'harmoniser le cadre institutionnel, organisationnel et législatif régissant le secteur des transports, tout en promouvant l'intégration et la cohésion des réseaux d'infrastructure et en mettant en place les mécanismes opérationnels de leur financement.

Des défis auxquels votre Conférence devrait sans doute apporter des éléments de réponse appropriés.

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je suis profondément convaincu que vos débats, cordiaux et francs, contribueront à conférer un nouvel élan à la coopération euro-méditerranéenne dans le domaine des transports.

Je ne saurais clore mon propos sans louer très chaleureusement l'esprit de coopération et de partenariat qui a prévalu entre la *Présidence Britannique de l'Union Européenne*, la *Commission européenne* et les autorités du Royaume du Maroc dans la préparation de cette Conférence.

Je souhaite plein succès à vos travaux et vous remercie pour votre aimable attention.